

cuter maintenant, qu'on n'en a pas le temps car on veut proroger les Chambres ce soir. C'est renversant. On parle d'un nouvel ordre social, du gouvernement mondial; on nous dit que le Canada doit jouer un rôle dans les affaires internationales et ainsi de suite, et pourtant on ne débat jamais ces questions à la Chambre. Dans les circonstances, je suppose que je ne puis rien faire, sauf protester très énergiquement contre la façon dont on arrange les choses, afin de garder ce ministère pour la fin, de sorte qu'il est impossible de discuter. Je suis certain que ce n'est pas là pur accident.

M. HERRIDGE: Avant la mise aux voix, je désire protester à la suite des autres honorables députés, contre la présentation d'une question si importante à la fin de la session. A mon sens, il est entièrement erroné de la sorte par les temps difficiles que nous traversons, car il ne s'agit pas de simples questions domestiques intéressant l'Est et l'Ouest, ni la question de savoir si nous adopterons un régime socialiste au Canada, mais bien plutôt l'instauration de la paix et de l'ordre dans le monde. Le premier ministre suppléant peut-il nous assurer que nous aurons l'occasion de traiter des affaires extérieures lorsque la Chambre se réunira de nouveau en janvier prochain?

Le très hon. M. ST-LAURENT: Je désire réfuter les arguments de ceux qui protestent contre la présentation tardive de ces crédits; personne n'a proposé de remettre à plus tard l'étude des questions examinées jusqu'ici, en vue de permettre plus ample discussion de ces crédits. Les honorables députés savent que le Parlement a travaillé sans relâche et ils conviendront de l'importance de toutes les questions que nous avons examinées; ils conviendront également que nous n'aurions pu en remettre l'étude à plus tard. Je comprends que les honorables députés désirent discuter cette question plus à fond. Nous pouvons le faire s'ils désirent prolonger la session. Je désire assurer à la Chambre que c'est par pur accident et par la force des circonstances que nous nous trouvons actuellement dans cette situation.

M. MACDONNELL (Muskoka-Ontario): J'accepte les explications du ministre. Je lui demande cependant d'éviter à l'avenir ces situations malheureuses, — car le terme ne me semble pas trop fort. Malgré la justesse de ses paroles, j'estime que nous aurions pu y obvier en mettant les crédits, et ceux-ci en particulier, à l'étude un peu plus tôt. Je m'arrête là. Il conviendra avec moi qu'il est malheureux qu'une question aussi importan-

te, beaucoup plus importante que la plupart de celles que nous avons discutées, ne puisse faire l'objet d'un examen suffisant. A l'avenir, il faudrait lui accorder la préséance et non la laisser, comme on le fait si souvent, pour les derniers moments, alors que nous sommes à court de temps, qu'il nous faut nous montrer raisonnables et, comme il le dit, charitables envers les autres.

M. BENTLEY: Je comprends jusqu'à un certain point l'attitude du ministre. Je me rappelle cependant qu'au début de la session nous avons passé trois jours à l'étude d'une résolution visant la formation d'un comité chargé d'étudier la question d'un drapeau et d'en arriver à un choix, alors que nous aurions pu tout aussi bien nous contenter de cinq minutes puisque le comité a quand même été constitué. J'ignore qui était responsable de la prolongation du débat, mais ces trois jours nous seraient bien utiles en ce moment.

M. BRACKEN: Je n'entends pas me mêler à la controverse. Je comprends très bien la situation du premier ministre suppléant. Depuis quelques semaines, il s'efforce de terminer les travaux sans priver personne de son droit de parole. Je l'ai rencontré quelquefois ces jours derniers et je connais ses projets ainsi que son désir de n'empêcher personne de parler. Nous sommes ici au Parlement du Canada et chacun jouit, comme toujours, du droit d'exprimer ses opinions en temps opportun.

Je me contenterai de deux observations. Au début de la session, je me suis permis de formuler certains conseils sur le temps à accorder aux travaux du Parlement et en particulier à l'affectation des deniers publics à l'administration du pays. Cette dernière tâche qui ne le cède à nulle autre en importance, qui l'emporte peut-être même sur toutes les autres réunies, reçoit le moins d'attention. J'ai donc formulé certains conseils que je cite maintenant du compte rendu du 18 mars:

1) Les crédits devraient, comme d'habitude, être déposés immédiatement après la fin de la discussion sur le discours du trône;

On y voit généralement.

2) Le budget devrait être présenté en même temps ou peu après.

On ne le fait pas d'habitude et on ne l'a pas fait cette année. On nous demande de considérer l'affectation des deniers publics avant de savoir comment ceux-ci seront prélevés.

3) Que les motions invitant la Chambre à se former en comité des subsides soient présentées une fois chaque semaine, un jour où il est per-